

---

## RECONNAÎTRE L'IMPLICATION DES BUREAUX COORDONNATEURS DANS LA DISTRIBUTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES CPE ET GARDERIES EN MONTÉRÉGIE

---

*Saint-Hubert, le 9 juillet 2020* – Le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) souhaite **faire reconnaître l'implication exceptionnelle** des Bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial dans la distribution des Équipements de Protection Individuelle (EPI) à tous les CPE, services de garde en milieu familial et garderies subventionnées et non-subventionnées de la Montérégie.

À cet effet, le RCPEM a réalisé un court reportage vidéo, dans lequel des directrices expliquent ce travail de distribution des EPI :

**LIEN : [https://youtu.be/GnbQqz\\_Zq5M](https://youtu.be/GnbQqz_Zq5M)**

### Une réponse immédiate au ministère de la Famille

Aussitôt interpellés par le ministère de la Famille, les Bureaux coordonnateurs (BC) ont pris les mesures nécessaires pour assurer la distribution des EPI sur leur territoire. Même si elles savaient que ce nouveau mandat bouleverserait leur quotidien déjà passablement chamboulé, les équipes de direction ont accepté de bonne grâce de relever ce défi organisationnel : en lien avec la mobilisation nationale contre la COVID-19, les BC se sont empressés de faire tout ce qu'il fallait pour y parvenir!

### Se protéger et protéger les autres

Malgré le surplus de travail engendré, il était clair que cette nouvelle implication était nécessaire, voire essentielle : en effet, rien ne peut justifier une quelconque négligence en terme de santé, de sécurité et de besoin de protection! Les adultes oeuvrant dans l'ensemble des services de garde, mais surtout les enfants, ont donc pu profiter de l'immense contribution du personnel des bureaux coordonnateurs dans cette vaste et complexe entreprise de distribution de matériel.

### Mobilisés pour le bien-être social

Si la mission des CPE et des BC est de prendre soin des enfants, l'importance de leur implication pendant la gestion de la pandémie du Coronavirus a indéniablement démontré leur statut d'utilité, voire de nécessité sociale. En restant ouverts dès le premier jour du confinement, ils ont activement participé au maintien des services essentiels. Au cours des prochaines semaines et certainement pour encore quelque temps, c'est avec fierté et solidarité que les Bureaux coordonnateurs continueront d'assurer, à même leurs ressources, la distribution des EPI sur leur territoire. « Un grand merci à vous toutes, directrices des bureaux coordonnateurs, ainsi qu'à vos équipes, pour le magnifique travail que vous accomplissez. Bravo! », a tenu à dire publiquement madame Claudette Pitre-Robin, directrice générale du RCPEM.

-30-

**Source :** Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie  
**Informations :** **Lovejoyce Amavi - Relations Publiques** : 514 627-6455.  
[relations-publiques@rcpem.com](mailto:relations-publiques@rcpem.com)  
Pour toutes informations complémentaires sur le RCPEM, consultez : [www.rcpem.com](http://www.rcpem.com)

Nous mettrons à votre disposition des contacts de Bureaux Coordonnateurs pour d'éventuels témoignages directs de votre territoire de couverture. Vous pouvez utiliser la vidéo pour insérer dans vos publications